

Brax

BULLETIN COMMUNAL • JUIN 2015



Mairie de Brax

2 rue du Levant • 47310 Brax
05 53 68 70 00 • 05 53 68 75 70
communedebrax.47@orange.fr
www.brax47.fr

Sommaire

- ▶ Mot du Maire p. 2
- ▶ Finances p. 3
 - *Compte administratif 2014*
 - *Budget primitif 2015*
- ▶ Informations Municipales p. 4 - 10

- Nouveaux habitants
- État civil
- Révision liste électorale
- Plan canicule
- Recensement militaire
- Urbanisme
- CAP sur l'emploi
- Accessibilité
- Plan communal de sauvegarde
- Recommandations civisme
- Travaux cimetièrre
- Travaux mairie
- Cabinet médical
- PIG
- Réunion publique du 9 avril
- Centenaire
- Tratorria Pasta Pizza
- Sécurité cambriolages
- Règles de sécurité piscines privatives
- Assistante maternelle
- Refuge animalier de Brax
- AG asso ordre national du mérite

- ▶ Informations Associatives p. 11 - 15

- Association des parents d'élèves
- Accueil Périscolaire
- Centre de loisirs
- Foyer des jeunes
- L'Asbadabrax
- Handball Brax
- Brax en forme
- Comité des fêtes
- La Dynamique Braxoise
- Chacha Club
- Echo de la société de chasse
- Bal Rétro Danse
- Enkdance
- Brax Créations

- ▶ Brax en fête p. 16



Le Mot Du Maire

Mes chers concitoyens, cela fait maintenant plus d'un an que vous nous avez accordé votre confiance. Je tenais une nouvelle fois à vous en remercier et à vous assurer que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mériter pleinement celle-ci.

S'il est bien évidemment trop tôt pour faire un quelconque bilan de notre action, nous pouvons toutefois commencer à évaluer le travail entrepris.

Notre feuille de route est pour le moment respectée. Comme nous nous étions engagés à le faire, nous avons en tout premier lieu essayé de ménager votre pouvoir d'achat. Cette année encore les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté et cet objectif restera notre priorité pour les années futures.

Cet engagement n'est pas neutre et nous l'assumerons pleinement quitte à revoir le calendrier de réalisation de notre feuille de route. Comme vous le savez sans doute, les ressources des collectivités territoriales subissent de plein fouet le plan d'économies engagé par l'État. Notre commune n'échappe bien évidemment pas à cette dure réalité. Entre 2015 et 2017 nous allons perdre 60 000 euros de dotations annuelles de l'État. Ce montant représente, en fonction des années, entre 25 et 40 % de la capacité d'autofinancement de notre collectivité.

Cela ne nous empêchera pas toutefois de rester ambitieux pour notre village. Il nous appartient de faire les choix judicieux qui s'imposent et nous les ferons. Nous n'hésiterons pas non plus à profiter du partenariat que peut nous proposer l'Agglomération d'Agen.

C'est dans cet esprit, en nous appuyant sur une réflexion collective, que nous avons fait le choix de réorienter certains crédits prévus par l'ancienne municipalité. Ainsi, le redimensionnement de la mise en accessibilité de notre cimetière nous a permis, sans emprunt supplémentaire d'acheter un local et permettre ainsi à deux nouveaux médecins de s'installer. Nous saisissons l'opportunité en 2015 des travaux lancés par l'Agglomération d'Agen, accès à la future zone d'activité de Sainte Colombe et au futur terrain militaire de Brax, pour démarrer notre plan de cheminement doux qui doit à terme relier notre cœur de village aux berges du canal. Cette démarche collective et mutualisée avec l'Agglomération devrait permettre des économies d'échelle.

Au-delà de ces projets nous avons également entamé une action d'information de la population afin que celle-ci soit en permanence au courant de ce qui se joue sur son territoire. La réunion publique du 9 avril dernier, sur l'ensemble des projets qui vont impacter notre commune, en est le parfait exemple. Nous souhaitons poursuivre sur cette voie, ce type d'échanges et de rencontres seront reconduits dans les mois et les années à venir.

C'est donc plein d'espoir et d'ambition que je vous souhaite de bonnes vacances estivales.

Joël PONSOLLE

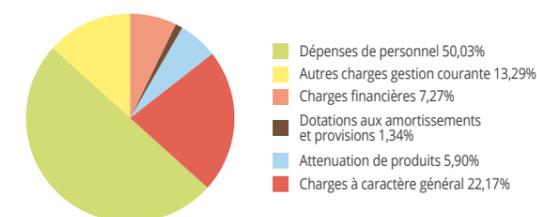
Finances

Compte administratif 2014

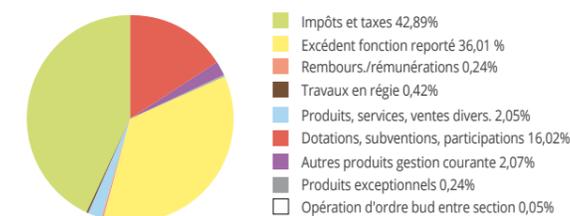
SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DES DÉPENSES	808 637,54
Charges à caractère général (regroupe les achats, les variations de stock, les services extérieurs, les impôts et taxes à payer par la commune, l'entretien de la voirie)	
.....	179 248,73
Dépenses de personnel (ensemble des salaires et charges du personnel)	
.....	404 574,37
Autres charges gestion courante (indemnités élus, subventions)	
.....	107 454,80
Charges financières (intérêts des emprunts).....	
.....	58 824,97
Dotations aux amortissements et provisions.....	
.....	10 817,67
Atténuation de produits (fonds national de garantie individuelle des ressources - FNGIR)	
.....	47 717,00
TOTAL DES RECETTES	1 737 860,40
Excédent Fonct° reporté (report 2013).....	
.....	625 825,85
Remb. s/rémunérations.....	
.....	4 208,53
Produits services / ventes diverses (recettes accueil périscolaire)	
.....	35 702,41
Travaux en régie	
.....	7 359,42
Impôts et taxes (taxes foncière et d'habitation).....	
.....	745 451,00
Dotations, subvention, participation (dotation de l'État) ..	
.....	278 343,15
Autres produits gestion courante	
.....	35 929,09
Produits financiers.....	
.....	19,44
Produits exceptionnels	
.....	4 221,51
Opération d'ordre bud entre section.....	
.....	800,00
DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT	0,00
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	929 222,86

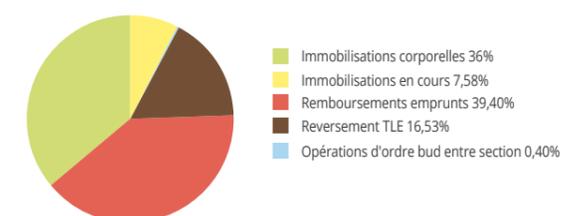
FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



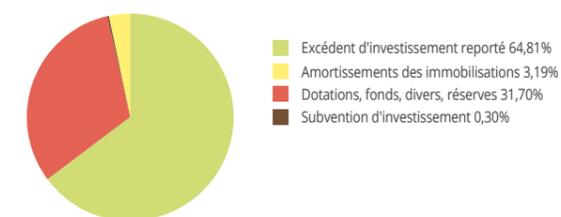
FONCTIONNEMENT - RECETTES



INVESTISSEMENT - DÉPENSES



INVESTISSEMENT - RECETTES



Budget primitif 2015

SECTIONS		BUDGET PRIMITIF 2015
DÉPENSES (€)	Fonctionnement	1 730 932
	Investissement	1 090 108
RECETTES (€)	Fonctionnement	1 855 932
	Investissement	1 090 108

Taux d'imposition 2015

- Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 7 avril dernier, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition :
- Taxe Habitation : 10,30 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 18,02 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 78,40 %

Les projets significatifs prévus cette année :

- Liaison entre G8 et le centre commercial (piste cyclable, trottoirs, sécurisation abri bus, cheminement piétonnier depuis le clos du Barbier)
- Enfouissement des réseaux chemins de Rieumort et Bellegarde
- Restructuration du local peinture de la maison des associations
- Achat de matériels mobiliers (Tables, bureaux, informatique)
- Travaux sur bâtiments (Hôtel de ville)
- Achats de biens immobiliers (Réserve foncière)

Nouveaux habitants

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux Braxois et Braxoises récemment installés et les invite à se présenter à la Mairie.

MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX
05 53 68 70 00
communedebrax.47@orange.fr
www.brax47.fr

Horaires secrétariat :

Lundi : 8h30-12h / 13h45-17h
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-12h / 13h45-18h
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-13h30
Samedi : 10h-12h

PERMANENCE D'ELUS

Des élus se tiennent à votre disposition le samedi matin de 10h à 12h et sur rendez-vous en fin de journée pendant la semaine.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Jour de collecte le jeudi dès 6h du matin.

En raison de travaux, le sens de la tournée peut-être modifié aussi il est impératif de sortir ses containers la veille.

Les journaux/magazines/papiers ne sont plus collectés. Cependant, une borne de collecte a été mise à votre disposition au centre commercial.

DÉCHETTERIE

Chemin du Barrail 47310 BRAX
05 53 67 66 21

Horaires :

Lundi au vendredi : 14h30 - 18h
Samedi : 9h - 12h/14h30 - 18h
Fermée les jours fériés

Plan canicule

Dans la perspective de la nouvelle saison estivale et en prévision d'un éventuel risque caniculaire, nous vous rappelons que nous disposons d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile qui en font la demande. Ce registre permet l'intervention ciblée de moyens municipaux et des acteurs sanitaires et sociaux qui agissent sur la commune.

Les personnes concernées sont invitées à se faire inscrire à la Mairie.

Ainsi, et en complément, l'association Présence Verte Guienne vous informe qu'elle propose de mettre gratuitement et sans engagement à disposition des personnes les plus fragilisées, des appareils de téléassistance pour les mois d'été, juillet et août.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez les contacter au 05-53-67-78-00.

Découvrez le site de Présence Verte Guienne : www.teleassistance-presenceverte.fr

État Civil

Naissances

LABAT BAUCHE Nolhan.....	Le 4 novembre 2014
EXPOSITO MATHOREL Nino, Juan, Emmanuel.....	Le 13 novembre 2014
ROUELLE Marius, Xavier, Gilles.....	Le 14 novembre 2014
COMET Coralie, Sarah.....	Le 15 novembre 2014
TRIVERO Léo, Clément, Romain.....	Le 25 décembre 2014
NAVARRO Enzo Jean-Marc, Daniel.....	Le 9 janvier 2015
LASMARTRES Léna.....	Le 22 janvier 2015
TOUA Matilda, Elizabeth.....	Le 16 février 2015
LACROIX Charles, Jean, Frédéric.....	Le 16 février 2015
DAL'BO Louis, Andréa.....	Le 27 février 2015
RICHOU Albane, Margaux.....	Le 5 mars 2015
RICHARD Maxime, Sacha, Fabian.....	Le 21 mars 2015
REINHARD Lucas, Marc, Nicolas, Jean.....	Le 22 mars 2015
LABORIE Milann.....	Le 29 mars 2015
COUZINIÉ MASET Aaron.....	Le 22 avril 2015
TEULIERES LABANHIE Chloé, Martine, Dominique.....	Le 07 mai 2015
RATUNIYARAWA Naulu, Isabelle, Bulouqali.....	Le 14 mai 2015
JOUVE Martin.....	Le 19 mai 2015
GAUTIER - LAMBERT Romain.....	Le 23 mai 2015

Baptêmes civils

GARCIA Léna.....	Le 11 avril 2015
GARCIA Elora.....	Le 11 avril 2015
SARRY Zoé.....	Le 9 mai 2015

Décès

DAUBAS Georges, Jean, Armand.....	Le 9 janvier 2015
NOVELLO Roger.....	Le 24 février 2015
LALOUE Marie-Paule.....	Le 11 mars 2015
DESJOURS Liliane, Marie, Maximilienne.....	Le 28 avril 2015

Révision de la liste électorale

La révision annuelle de la liste électorale aura lieu à partir du 1^{er} septembre 2015. Sont concernés par cette révision :

- les nouveaux administrés
- les jeunes gens ayant atteint la majorité ou qui l'atteindront avant le 29 février 2016.
- les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, résidant sur le territoire français.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 31 décembre 2015. Les électeurs devront se présenter à la Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que de la précédente carte d'électeur s'il y a lieu.

Recensement militaire

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer à partir du jour où vous atteignez vos 16 ans et dans les 3 mois qui suivent.

La mairie, vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Urbanisme

Tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction, vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un **Permis de Construire**.

Pour la réalisation d'un local de moins de 20 m², d'une piscine ou d'une clôture, une **Déclaration Préalable est nécessaire**.

Les imprimés sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie ou sur servicepublic.fr.

Cette démarche est personnelle et **obligatoire**.

Cap sur l'emploi

Pour la première fois dans l'agglomération agenaise, une réunion d'information sur l'emploi réunissant l'ensemble des partenaires, a été organisée le mercredi 15 avril, à l'initiative de Christophe Deluc, l'élu chargé notamment de l'emploi sur la commune. C'est par un mot de bienvenue et dans une ambiance conviviale que le maire, Joël Ponsolle, a accueilli les administrés.

Les services qui ont travaillé en concertation sont : Agglo Emploi / Pôle Emploi / Cap Emploi / Mission locale.

Les différents intervenants ont présenté leurs rôles et missions respectifs afin de répondre aux questions du public.

Cette initiative qui a réuni plus de 80 personnes, a permis aux administrés en recherche d'emploi de les aider dans leurs démarches.

À l'issue de cette réunion, il a été décidé de mettre en place une permanence à la mairie, tous les jeudis.

Les permanences se font uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez contacter :

M. Rassoul au 05-53-98-64-72

ou M. Deluc en mairie le jeudi matin.

Accessibilité / La démarche AD'AP

L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Au regard de l'obligation d'accessibilité au 1^{er} janvier 2015, tout Établissement recevant du public (ERP) doit faire connaître sa situation vis-à-vis de cette obligation en déposant un Ad'AP.

L'Ad'AP est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ou plusieurs ERP dans le respect de la réglementation, dans un délai fixé, avec une programmation des travaux et des financements précis.

LE DÉPÔT DE L'AD'AP

Déposer une demande d'approbation d'un Ad'AP avant le 27 septembre 2015 est la seule option pour poursuivre, en toute légalité et en toute sécurité juridique, les travaux de mise en accessibilité après le 1^{er} janvier 2015. Celui-ci est élaboré par tout propriétaire (pour les travaux lourds qui relèvent de sa compétence dans le respect du bail) ou par l'exploitant de l'ERP (pour les aménagements et équipements liés à son activité), voire par les deux pour la part des travaux qui leur incombent.

Le dossier d'Ad'AP est déposé à la mairie dans le cadre de la demande d'autorisation de travaux ou de permis de construire, pour les Ad'AP d'une durée maximale de 3 ans et portant sur un ERP isolé, ou à la préfecture, pour les autres Ad'AP.

Toutefois, une prorogation de délai de dépôt d'Ad'AP peut être déposée avant le 27 juin 2015 à la DDT. Cette demande doit être motivée pour des raisons de difficultés techniques ou financières.

Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été institué par l'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile pour toute commune dotée d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé ou comprise dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention sur la base du dossier départemental des risques majeurs et du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs). Ce plan est arrêté et mis en œuvre par le maire de la commune. Il définit l'organisation communale pour assurer l'alerte en cas d'événement majeur, l'information, la protection et le soutien de la population. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Pour tout renseignement, les services municipaux se tiennent à votre disposition.

Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable à la Mairie. Une mise à jour est en cours d'élaboration.

Quelques recommandations et conseils pour vivre en harmonie à Brax

L'été arrivant à grands pas, nos jardins demandent de plus en plus notre présence tant pour l'entretien des haies que pour la tonte des pelouses. Ces occupations ont entraîné une recrudescence des plaintes auprès du Maire et des services de la Mairie à cause du bruit engendré ou d'autres nuisances induites.

Nous vous rappelons en particulier que :

Les feux de déchets sont interdits par arrêté préfectoral mais le compostage ou l'accès à la déchetterie peuvent remédier au problème des déchets verts.

Par arrêté préfectoral, **les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, etc. dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Un arrêté municipal en date du 19/05/15 a entériné ces mesures.

Pour les haies :

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2m.

- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.

- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Ces plantations ne doivent pas empiéter sur le domaine public et dans les virages, côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3m de hauteur, sur une longueur de 30 m de chaque côté de la courbe.

Enfin constatant que, dans certains secteurs, les chats ont tendance à proliférer, nous invitons leurs propriétaires à se rapprocher des vétérinaires pour y mettre un terme. Nous vous rappelons aussi que, **depuis le 1er janvier 2012, tous les chats doivent être identifiés.**

Nous pouvons vivre dans notre village en bonne entente.

C'est donc à l'esprit civique de chacun et à la tolérance des autres que nous faisons appel.

Les travaux d'extension du cimetière de Brax

Des travaux d'extension ont été effectués au cimetière de Brax. Ils ont débuté en février 2015 pour se terminer en avril 2015. Ils comprennent les terrassements généraux, l'extension du réseau des eaux pluviales, un nouveau revêtement et la pose de bordures pour délimiter les voiries.

La municipalité a autorisé la construction d'un nouveau caveau d'attente et l'acquisition d'un « columbarium » supplémentaire de 12 places.

Cette extension était devenue nécessaire par le manque évident de places disponibles. Ce projet finalisé a su tenir compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et du développement démographique de Brax.



Une mairie plus moderne et plus accueillante



Un projet réfléchi et financièrement maîtrisé.

« Il était grand temps que l'hôtel de ville soit rénové. Brax mérite bien une belle mairie. Une mairie à la hauteur de son village ». Les travaux ont été engagés à savoir le changement des volets, la rénovation complète de l'accueil, du bureau des adjoints et du maire. Pour limiter les coûts financiers, les travaux de peinture et de tapisserie ont tous été effectués par les personnels employés au service technique de la mairie de Brax. Un projet de rénovation de la façade est à l'étude.

La municipalité a fait le choix de rénover la mairie pour que les Braxois et les Braxoises puissent être fiers de leur mairie et pour qu'ils bénéficient tous d'un « espace communal » digne d'un village qui réussit. Une mairie qui se doit d'être moderne et accueillante pour chacun.

Cabinet médical

Depuis son installation, l'équipe municipale en place, a comme projet de travailler sur la création d'une maison pluridisciplinaire visant à l'installation de nouveaux médecins généralistes. En effet notre commune ne possède plus, depuis plusieurs années maintenant, que d'un seul médecin alors que sa population croît régulièrement et qu'elle est aujourd'hui très proche des 2000 habitants.

Pour cela, dès le départ, elle s'est mise au travail en priorisant deux axes d'action :

- Une réflexion autour d'un partenariat avec les professionnels de santé déjà présents sur la commune (kinésithérapeutes, médecin généraliste, infirmières et pharmacien) en vue de développer, d'ici 2 ans si possible, une maison de santé pluridisciplinaire,
- L'arrivée rapide d'au moins un médecin généraliste supplémentaire.

Concernant ce second axe, la commission santé, pilotée par Delphine FRETAY, a contacté un médecin généraliste qui effectuait des remplacements. Elle lui a présenté notre projet et demandé s'il souhaitait s'installer ou s'il connaissait un médecin qui en avait le désir.

Après quelques semaines de réflexion et plusieurs réunions, le médecin approché a fait savoir qu'il souhaitait finalement s'installer assez rapidement avec un collègue effectuant lui aussi des remplacements.

La municipalité n'a pas alors hésité et a entamé immédiatement une recherche afin de trouver une solution alternative rapide pour ne pas voir ces deux jeunes praticiens s'installer dans une commune voisine.

C'est ainsi que fin 2014, devant l'opportunité qui se présentait à elle d'acquérir un local situé au cœur du



village, l'équipe municipale a franchi le pas. Devenant propriétaire pour 163 000 euros du bâtiment ayant accueilli l'entreprise ALS (frais de notaire inclus) la commune a alors investi 25000 euros supplémentaires pour transformer l'ancien local commercial en deux cabinets médicaux, après l'étude réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre Cécile Renaud Architecte DE HMO NP et EURL Andrieu Architecte Associé. Quatre entreprises sont intervenues pour la réalisation des travaux :

- Entreprise MORETTI (Agen) pour plâtrerie isolation
- Entreprise MDR (Agen) pour menuiseries intérieures
- Entreprise MILANI Patrick (Brax) pour l'électricité
- Entreprise ACCS M. MONNAUX (Brax) pour la plomberie

Les travaux de pose du sol souple et de peinture ont été réalisés en régie par l'équipe des services techniques de la commune.

Grâce à cela, depuis le lundi 16 février 2015, le Dr David Mangaron et le Dr Cécile Laget se sont installés à Brax, 30 rue du Levant, dans l'ancien local ALS.

Le cabinet médical est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 15h à 19h.

Les consultations du samedi de 9h à 12h se font par roulement en partenariat avec le Dr Guy Hervy.

Les consultations se font uniquement sur rdv au 05 53 48 33 97.

Propriétaire d'un logement à louer ?

Bénéficiez des aides exceptionnelles du PIG de l'Agglomération d'Agen pour améliorer et valoriser votre patrimoine.



Ce programme vous permet de disposer :

- d'un **accompagnement technique gratuit et personnalisé par une équipe de professionnels** qui vous aide à trouver des solutions adaptées à votre situation et à votre logement : définition du programme de travaux de réhabilitation, choix des devis et aide à la constitution du dossier de demande de subvention,

- d'aides financières exceptionnelles pouvant couvrir jusqu'à **70 % du montant des travaux hors taxes** (aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, de l'Agglomération d'Agen, des communes, du Conseil départemental et du Conseil régional), **sous réserve de louer un logement conventionné.**

Le PIG se termine en juillet 2016 alors n'hésitez pas à vous renseigner sur le site de l'Agglomération d'Agen (www.agglo-agen.net/Aides-aux-proprietaires-privés) ou en vous adressant directement aux équipes du PACT Habitat et Développement 47 au 05 53 77 35 00 ou à l'adresse info@pact-hd47.com ou en vous rendant sur place Armand Fallières à Agen.



Municipalité : Un tour d'horizon complet

Lors de la campagne électorale l'équipe s'était engagée à informer les Braxois et les Braxoises des travaux concernant la commune. Cela a été chose faite au cours de la réunion publique du 9 avril dernier réunissant le maire Joël Ponsolle, ses adjoints et conseillers, un représentant de l'Agglomération d'Agen et un responsable de Réseau Ferré de France.

Le maire a commencé cette réunion en énumérant les différents projets réalisés depuis les élections : l'augmentation des heures d'ouverture au public de la mairie, pour la rendre plus accessible aux administrés qui travaillent ; les travaux de l'école ; la mise en place des TAP à la rentrée périscolaire 2014 avec de nombreuses activités ; l'installation, fin 2014, des services techniques dans les locaux créés à cet effet en 2007 ; les travaux à la mairie et à l'appartement situé au-dessus ; la mise à disposition d'un cabinet médical pour deux jeunes médecins ; la mise en accessibilité et l'agrandissement du cimetière : 110 000 € (lisibilité a dix ans) ; le déménagement de l'association des chasseurs dans un local plus adapté et sécurisé ; la rétrocession dans le domaine public de 5 lotissements ; le lancement du déménagement de Laffont Granulats chemin du Barrail.

Il a évoqué ensuite les projets et objectifs de la municipalité pour les années 2015-2016 : le renforcement du partenariat avec les associations locales : l'arrivée de l'entreprise Soulard sur la ZAC Terrasse Garonne ; la création d'un accès sécurisé au



centre commercial ; la création d'une piste cyclable des Charmilles à ce même centre commercial ; la pérennisation de La Poste ; la rénovation et la mise en accessibilité de la salle des fêtes ; le travail et la réflexion sur la création d'une maison médicale ; le développement de l'action du CCAS ; la non augmentation des taux communaux ; la volonté de maintenir une capacité d'autofinancement de 150 000 € minimum et bien d'autres points encore.

Pour finir, les responsables de l'Agglomération d'Agen et de Réseau Ferré de France sont intervenus : le premier pour aborder les grands projets impactant notre commune (Zone Technopole Agen Garonne, infrastructures routières, etc.) et le second concernant la future ligne LGV.

La soirée s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.

Raymond LILLE

Centenaire

Une fois n'est pas coutume le 9 mai Monsieur Joël Ponsolle Maire de notre commune et président du CCAS, ainsi que Madame Garnon Sylvie vice-présidente du CCAS, se sont déplacés en compagnie de sa fille Nicole MOLINIE dans sa famille d'accueil, afin de remettre à notre doyenne, la médaille de la ville ainsi qu'un bouquet de fleurs.

Madame Émilie Malere a en effet 104 ans depuis le 12 février 2015.

Nous remercions la famille d'avoir permis cet agréable moment.



Trattoria Pasta Pizza



6 ans déjà

Le 6 novembre dernier, les « Trattoria Pasta Pizza » ont fêté leur succès au cours d'un sympathique cocktail dînatoire auquel étaient conviés de nombreux amis, clients et élus de la commune.

Implanté au cœur du village, Pasta pizza est un lieu de restauration sur place ou à emporter où l'on prépare devant le client une grande variété de plats artisanaux et gastronomiques.

Cathy Chiffolleau et Emmanuel Chapier, les propriétaires de la pizzeria, ont profité de cette soirée pour présenter la carte « Privilège » qui offre de nombreux avantages aux clients fidèles.

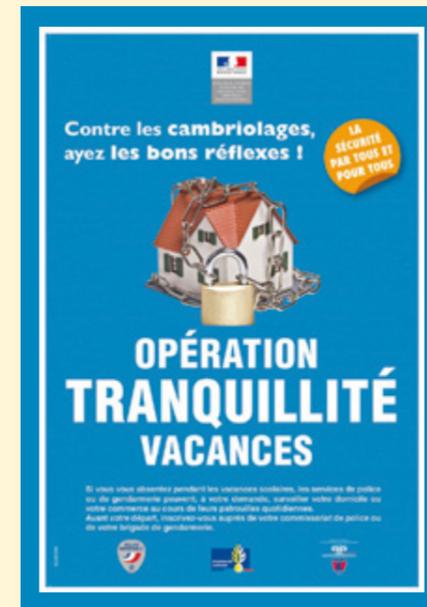
La commune leur souhaite une bonne et longue route.

Opération tranquillité vacances

- Penser à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail
- Placer en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est bien conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation d'un cambriolage ou la commission d'un cambriolage.
- Une urgence, composez le 17 ou le 112

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.



Rappel des règles concernant la sécurité des piscines privatives

Depuis le 1er Janvier 2004, les piscines privatives nouvellement construites doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade.

Depuis le 1er Janvier 2006, toutes les piscines installées avant le 1er Janvier 2004 doivent être équipées d'un dispositif de sécurité de même type.

La même obligation a été instituée pour les piscines des habitations données en location saisonnière.

Les articles R *128 et R*128-4 du code de la construction et de l'habitation fixent le contenu des dispositifs de sécurité admis (barrières de protection, couvertures, abris, alarmes), ainsi que les obligations des constructeurs et installateurs à l'égard des maîtres d'ouvrage.

Au-delà de la réglementation, rappel aux parents ou aux personnes responsables l'absolue nécessité de renforcer leur vigilance à l'égard des enfants, notamment en veillant à ce qu'ils soient équipés de bouées.

Les assistantes maternelles, un mode de garde

L'assistante maternelle agréée accueille chez elle 1 à 4 enfants confiés par leurs parents. Elle est dotée de solides aptitudes relationnelles et éducatives, elle fait preuve de patience et se montre attentive aux besoins des enfants. Elle leur propose également des activités variées adaptées à leur âge. Cette professionnelle dispose d'un logement salubre et suffisamment vaste pour pouvoir exercer dans de bonnes conditions qui sont garanties par un agrément public octroyé par la Protection Maternelle Infantile (PMI) du département. Certaines d'entre elles choisissent de fréquenter le RAM d'Estillac avec les enfants qui leurs sont confiés.

Le Relais Assistantes Maternelles d'Estillac (RAM) est ouvert aux assistantes maternelles et aux

parents du secteur d'Aubiach, Brax, Estillac, Laplume, Moirax, Roquefort, Sérignac et Sainte Colombe en Bruilhois. C'est un lieu d'écoute, d'information, d'animation et de professionnalisation géré par deux professionnelles :

- Mme Nadine HELIES, responsable du RAM et puéricultrice
- Mme Delphine MANGEARD, animatrice.

Choisir une assistante maternelle agréée, c'est choisir un mode de garde familial, dynamique et sécurisant.

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en mairie et sur le site brax47.fr

Refuge animalier de Brax



S'ouvrir sur l'extérieur, une devise appliquée au sein du refuge animalier de Brax et un succès toujours grandissant !

Devant le succès de l'accueil du CHVS de l'Agenais - Site de Pomaret de Sainte-Colombe en Bruilhois, Mme Salane, présidente du refuge animalier de Brax a été sollicitée par nombre d'autres structures pour la mise en place de partenariats. Le Foyer APH René Bonnet de Tonneins, l'Hôpital de jour Van Gogh d'Agen, la Mission locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent dans le cadre des « Garanties Jeunes », la Maison d'accueil Les Hirondelles d'Estillac et l'unité Mozart du CHD La Candélie d'Agen.

Chaque groupe bénéficie d'un accueil deux après-midi par mois au sein du refuge. Les membres des groupes promènent nos chiens à la laisse et leur prodiguent caresses, brossages et soins de base. Dans les chatteries, ils évoluent avec calme et douceur pour aborder nos chats et leur apporter là aussi, caresses et brossages.

Ainsi responsabilisés et valorisés, les membres des groupes se sentent utiles, gagnent en assurance et ont envie de s'impliquer. Leur affectif est éveillé, ils communiquent avec l'animal qui leur procure apaisement et détente, et finalement, s'ouvrent au monde...

Mme Salane, présidente du refuge animalier de Brax, convaincue du bienfait des animaux auprès des hommes, est très heureuse de ces partenariats. Et devant leur succès, se retrouve même dans l'obligation d'en refuser de nouveaux !

Refuge animalier de Brax - 1, chemin de Franchinet - 47310 Brax (Lot-et-Garonne)

Ouvert tous les jours de 14h à 18h (sauf le jour de Noël)

Tél. : 05 53 96 77 97

refugeanimalierdebrax47@gmail.com

www.refugeanimalierdebrax47.com

L'association de l'Ordre National du Mérite a choisi la commune de Brax pour la tenue de son assemblée générale

Le samedi 25 avril 2015, au restaurant « le Colombier du Touron » se tenait l'assemblée générale de l'Ordre National du Mérite, qui fêtait, aussi à cette occasion, le vingtième anniversaire de la création de la section départementale de Lot-et-Garonne.

Cette assemblée était présidée par Monsieur Georges BALDACCHINO, président de la section départementale.

À l'issue de cette assemblée, l'ensemble des participants s'est retrouvé devant le monument aux morts de la commune de Brax pour les dépôts de gerbes en présence de Monsieur Denis CONUS, Préfet de Lot et Garonne, de Madame Françoise LAURENT, Conseillère départementale et de Monsieur Luc Simon-Collonge, Secrétaire national de l'ANMONM.

Un vin d'honneur était ensuite servi « au Colombier du Touron » suivi d'un excellent repas.

Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves a pour but premier d'aider au financement des projets scolaires (sortie théâtre, musée, piscine, classe verte, etc.). Pour cela chaque année des parents bénévoles se mobilisent dans l'organisation de plusieurs manifestations telles que les vide-greniers enfance de septembre et de mai, une vente de sapins de Noël, un spectacle de Noël, le carnaval de Brax, le marché aux fleurs, etc. Pour exemple sur l'année scolaire 2014-2015, c'est plus de 2 500 euros de dons à l'école pour aider aux différents projets. Il est important que chaque parent puisse contribuer à ces actions de quelques manières que se soit afin de perpétuer d'année en année notre soutien. Malgré tout l'association a toujours besoin d'aide, alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin que tout cela ne s'arrête pas par manque de bénévoles. Notre motivation reste simple : nous voulons contribuer à l'éveil de nos enfants ! Contact David Ribreau au 06 28 89 05 48.



Accueil périscolaire

Il reste quelques semaines avant la fin de cette année scolaire.

Cette année, l'équipe d'animation s'est concentrée sur plusieurs objectifs : assurer la sécurité physique et morale, respecter leurs rythmes, rendre vos enfants acteurs, autonomes et responsables.

En attendant les grandes vacances, les enfants vont continuer à profiter des activités proposées aux TAP (Temps d'Activité Périscolaire) comme : hip-hop, photographie, théâtre, arts créatifs, sports, gym récréative...

Pour la prochaine rentrée les intervenants, l'équipe d'animation ainsi que les élus travaillent en étroite collaboration afin d'améliorer ces temps d'accueil pour le bien de vos enfants.

Si vous souhaitez contacter Gabrielle, directrice du périscolaire, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit par téléphone de 15h30 à 18h45 au 07 83 81 84 10
- soit par courriel : periscobrax@gmail.com

Gabrielle et son équipe.

Centre de loisirs



Le centre de loisirs de Brax, géré par l'Agglomération d'Agen, mettra en valeur les activités qui ont été proposées aux enfants de janvier à juin, le 3 juillet 2015. L'objectif était de sensibiliser les enfants à l'expression, sous toutes ses formes, sur le thème du « Street Art ».

Mercredi 3 juillet, dès la sortie de l'école, un pique-nique géant sera proposé aux enfants sur le terrain de sport à Brax. Avec au programme, des clowns, du cirque, du hula-hoop, de la danse, du graff, et bien d'autres surprises. Une journée que nous souhaitons festive et inoubliable. L'équipe d'animation attend une soixantaine d'enfants sur cette journée. Le centre de loisirs est ouvert les mercredis de 11h30 à 18h30 et chaque vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Lydie Goudenhoft la directrice répondra à toutes vos questions au 06 72 76 08 23

Foyer des jeunes de Brax

Les temps forts du foyer, qui permettent aux sections qui le composent de se retrouver, sont pour l'année 2014-2015, si l'on excepte les lotos qui nous permettent de proposer des activités accessibles à tous les budgets, le spectacle de Noël offert aux enfants des sections et celui de fin d'année lors duquel les parents peuvent applaudir leurs enfants.

Nous vous donnons rendez-vous cette année encore le 13 juin à 15h à la salle des fêtes pour clôturer l'année avec un beau spectacle ! Par ailleurs, chaque section du foyer a ses activités et un calendrier qui lui est propre :

Le cirque

Le mardi de 17h30 à 19h, venez apprendre à jongler avec des balles et des massues, à marcher sur un fil ou encore à faire danser assiettes ou foulards ! Simon accueille les enfants à partir de 4 ans. Le cirque, une activité dédiée aux enfants à découvrir absolument !

Pour toute information, vous pouvez contacter Élodie (elodie.severac@gmail.com)

Le cyclo club Braxois



Cette année, la sortie du cyclo club s'est déroulée le week-end de l'ascension. Le club est allé à Rosas, où étaient prévues visites, sorties à vélo (plat et cols) et baignade.

La section organise également sa 1^{re} multirando, le 28 juin au matin, dans le cadre de la fête votive. Nous proposerons 3 circuits, de 25, 50 et 90 km pour les adultes, et un circuit de 7,5 km à faire une ou deux fois pour les enfants, sous la surveillance des parents. Ce circuit sera également proposé aux marcheurs.

Les engagements seront intégralement reversés au profit de l'association « La Caz'à Loulou », association qui vient en aide à « Planète Autisme ». Nous vous espérons donc très nombreux pour cette manifestation (port du casque obligatoire).

Rappel des horaires des sorties sur route : mardi, jeudi 14h ; dimanche 8h30, RDV parking de la mairie (contactez David Villières au 09 53 96 48 75)

Les Accros d'art

Un cours de dessin et aquarelle est proposé aux adultes le lundi soir de 19h à 20h30 et un cours de peinture toutes techniques (aquarelle, huile et acrylique) le mardi de 14h à 17h avec les conseils éclairés d'Élisabeth Mares, artiste peintre d'Estillac. Les ateliers seront reconduits l'année prochaine et reprendront début septembre. Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les enfants ont découvert les joies du dessin, de la peinture et de la création artistique grâce à Valérie Villate, qui leur a fait découvrir différentes techniques telles que la peinture au café, l'aquarelle, le dessin. Malheureusement, les obligations professionnelles de Valérie ne lui permettront plus d'assurer les cours à la rentrée, nous sommes à la recherche d'un nouveau professeur pour la prochaine saison afin que les ateliers puissent reprendre mi-septembre.

Les enfants auront le plaisir d'exposer leurs œuvres lors de la fête du foyer des jeunes le 13 juin. Les ateliers adultes participeront à l'exposition prévue lors de la fête du village fin juin.

Les Accros 'gym

Valérie, professeur diplômée d'état, encadre vos enfants de 3 à 12 ans le mercredi après-midi dans des cours de gymnastique qui font appel autant à la technique, au geste juste, qu'à la bonne humeur et la convivialité. Les enfants font des parcours techniques et des exercices variés qui leur permettent d'acquérir souplesse et agilité.

Pour tout renseignement, contactez Michèle Maupomé (05 53 68 60 63) ou Valérie Pena (valerie.bodycoach@gmail.com).

Les Accros' Marcheurs



Vous souhaitez pratiquer la marche en groupe et dans la bonne humeur ? Alors venez découvrir paysages et chemins de traverse avec les accros' marcheurs.

Cette année, la section a participé à la marche d'Octobre Rose, au téléthon, à la marche du Cœur et a organisé sa sortie annuelle dans les Pyrénées. Les randonnées ont lieu le dimanche matin (8h30 l'été, 9h l'hiver) avec un parcours d'environ 12 km. Le point de départ est indiqué à l'avance par mail.

Pour tout renseignement, contactez Pierre Michelet (pierremichelet@cegetel.net ou 06 03 85 36 90)

ASBADABRAX Club de Badminton de BRAX

Avec des tarifs de licences inférieurs à 70 €, et une pratique grandissante dans les collèges, le badminton est une discipline sportive en expansion. C'est sans doute cette conjugaison de facteurs ajoutée à l'ambiance du club qui nous permet de maintenir notre effectif autour de 90 licenciés (91 précisément).

48 jeunes mineurs pour 43 adultes, cette répartition équilibrée prouve qu'à tout âge on peut jouer au badminton.

Certains événements, sur lesquels nous fondions de bons espoirs, ont tenu toutes leurs promesses ; notre première « Nuit du Badminton » le 18 avril a vu affluer au gymnase, entre 150 et 200 personnes qui semblent s'être bien défoulées ; et le championnat d'Aquitaine Jeunes à AGEN (complexe J. Clouché) les 2 & 3 mai, au cours duquel, le club de Brax a réussi l'exploit d'obtenir un excellent palmarès, jusqu'alors inespéré :

- un titre de champion d'Aquitaine en double homme cadet
- un titre de vice-championne d'Aquitaine pour la paire cadette en double dame
- et six places de demi-finaliste dans différents tableaux.



Les efforts d'encadrement et de sérieux sont enfin récompensés à leur juste mesure !

La participation d'une équipe senior pour l'accession à la division régionale est également un challenge de cette fin de saison.

La dernière compétition au gymnase de Brax se jouera le 21 juin et clôturera la saison départementale pour les jeunes.

Venez consulter notre site www.asbadabrax.com pour des informations sur notre club.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à me contacter au **06 86 79 45 55**

ou par mail **f. allard-brax1@orange.fr**

François ALLARD - Président de l'AS BADABRAX

Handball Brax

Le club de handball affiche cette année encore une belle santé, en particulier côté jeunes, toujours aussi nombreux. Leurs performances dans les différents championnats ou en coupe sont plus que satisfaisantes, avec perspective de titres et/ou places d'honneur.

Nos interventions dans les activités périscolaires confirment la volonté de nous placer résolument au service de l'enfance et de la jeunesse.

Le remplacement de Jean Sylvain Barbe (parti comme conseiller technique du comité 82) n'aura pas causé trop de perturbations. Après une période de mise en route, son successeur Djamel Khaloune est à présent complètement opérationnel.

DU NOUVEAU À LA RENTRÉE : LE HANDFIT.

Activité non compétitive axée sur le Sport Santé, elle s'adressera à toute personne âgée de 16 à 65 ans (et au-delà) désirant prendre soin de son corps. Ce concept est en parfaite harmonie avec les préconisations du Plan National de Prévention par l'activité physique ou Sportive et du Plan National Nutrition Santé. Notre animateur salarié a suivi la formation pour pouvoir animer cette nouvelle activité dès le mois de septembre.

La saison 2015-2016 pourrait également voir la filière féminine se renforcer, en particulier au niveau des seniors, pour lesquelles aucune équipe n'avait été engagée les deux dernières saisons.



Le président Rémi Pouches

Brax en Forme

La rentrée sportive a eu lieu en septembre 2014 avec notre animatrice Dany. 65 Adhérents(es) suivent régulièrement nos cours. Nous avons fêté les Rois fin Janvier 2015.

Ce fut pour nous l'occasion de mieux nous connaître en dehors des heures de cours de gym.

Dimanche 12 avril 2015, nous avons organisé, une sortie balade détente à Casteljaloux avec plusieurs activités :

- Une randonnée à pied de 12 km avec un accompagnateur de la Gymnastique Volontaire.

- Pique-nique,
- 2 heures de détente aux Thermes de Casteljaloux
Ce fut une journée de pure détente dans une ambiance toujours aussi sympathique.

Les cours de gymnastique s'arrêteront le Lundi 29 Juin et reprendront courant septembre 2015.

Sportivement Vôtre

La Présidente Geneviève LADUYE

Comité des fêtes

Du 26 au 28 juin Brax sera en fête. Cette année encore avec l'aide de tous (bénévoles, employés communaux, élus, commerçants...) nous avons essayé de franchir un pas vers une fête de village plus étoffée. Je vous invite à venir nombreux pour nous soutenir dans cet effort en venant au repas, au feu d'artifice qui retrouve sa place le samedi soir après l'épisode météo malheureux de 2014, au bal, au vide-greniers ou à la fête foraine. À noter également le marché d'artisanat d'art organisé le vendredi soir par les commerçants et artisans.

Vous trouverez le programme général en fin de journal. Vous pouvez également consulter notre blog :

« <http://comite-des-fetes-de-brax.over-blog.com/> »

où toutes les informations utiles sont publiées ou me contacter au **06 18 79 63 69** ou par mail à « comitedesfetesdebrax@yahoo.fr »

Et surtout si vous souhaitez profiter de la dynamique naissante et œuvrer pour dynamiser votre village dans la bonne humeur, n'hésitez pas à me contacter. Je répondrai avec plaisir à toutes vos questions. Nous avons besoin de monde pour continuer à développer la fête mais également des animations tout au long de l'année.

Le Président - Alain Rousseu

Vide-Greniers

Les personnes intéressées par le vide-greniers sont priées de retirer au plus tôt les dossiers d'inscription à la Mairie. Ne tardez pas, il y a déjà de nombreuses inscriptions !
Prix de l'emplacement de 6x3m : 10 €

Renseignements :
05 53 68 70 00

Chacha Club Braxois

DANSE DE SALON : ENCORE UNE BELLE PERFORMANCE POUR LE CHA CHA CLUB BRAXOIS

À Torremolinos (Espagne), lors des championnats d'Europe de danse de salon, le couple Michel et Cécile Lafuente s'est encore distingué tout au long de la semaine du 23 février au 1er mars. Ils sont vice-champions d'Europe en paso doble et terminent 5e en combiné 3 danses et 7e en tango, toujours 1er couple français dans leur catégorie.

Michel et Cécile continuent la transmission de leur savoir par l'intermédiaire du Cha Cha Club. Ils donnent des cours le mercredi à la salle de l'école de Brax de 19h30 à 22h30 pour le Cha Cha Club Braxois. Ce cours est destiné aux débutants comme aux plus confirmés. Par leur enseignement, Michel et Cécile ont entraîné, dans leur aventure européenne, un couple de danseur Braxois, Jean-Pascal et Marie ; ils ont atteint la finale dans quatre danses, terminant dans les 10 premiers et premier couple français dans leur catégorie.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année ou à la prochaine rentrée, au mois de septembre.

Pour tout renseignement, contactez Michel au 06 09 77 47 32 ou chachaclub@orange.fr; sur le site www.chachaclub.net

Le Chacha Club Braxois a proposé une soirée dansante, accessible à tous, le 6 juin, à la salle des fêtes de Brax. Le 2^e Trophée du Chacha Club Braxois, concours de danse, sera organisé le 13 septembre 2015. Venez nombreux !

Echo De La Société De Chasse

La saison de chasse s'est clôturée fin janvier 2015 avec 25 permis renouvelés (le nombre se maintient).

Ensuite des battues jusqu'à fin mars ont été organisées par la société de chasse pour réguler les chevreuils : 6 ont été prélevés, conformément au plan de chasse et 4 renards pour ce qui concerne les nuisibles.

Hors période de chasse, 2 battues aux nuisibles sont prévues sous la responsabilité du lieutenant de loupeterie ; la 1^{re} le 11 avril avec 2 renards prélevés et la 2^e le 30 mai 2015.

La société de chasse recommande aux retardataires de transmettre leurs carnets de prélèvements, lièvres et bécasses, seule condition pour les obtenir la saison prochaine (règlement strict de la fédération).

L'assemblée générale a eu lieu au mois de mai.

La mairie a attribué aux chasseurs un nouveau local au sous-sol de la salle des fêtes (anciens ateliers municipaux).

Des travaux de réaménagement ont été réalisés par des chasseurs bénévoles et les matériaux, fournis par la municipalité, nous l'en remercions vivement, ainsi que toutes les personnes qui ont jusqu'à maintenant participé à la réalisation de ces travaux. Mais il y a encore du boulot !

Bal Rétro Danse Spectacle



L'Association « BAL RÉTRO DANSE SPECTACLE » organise dans la salle des Fêtes de Brax des soirées dansantes : ambiance et convivialité assurées, avec de la bonne musique rétro pour tous, une animation de classe avec le DJ RÉTRO PARTY.

Dates à retenir :

- samedi 24 octobre 2015
- Nuit de la Saint Sylvestre 31 décembre 2015

Renseignements :
06 08-05-16-05 / 05-53-66-90-83
mail : mauro.ginette@orange.fr

Démonstrations de danses de salon uniquement dans les maisons de retraite, clubs des aînés et fêtes votives.

EnKdance

EnKdance propose des cours de danse et de Zumba® sur deux antennes : à Lyon, notamment avec Yannick EL AMARI, qui organise en parallèle des événements, des shows... et à Brax avec Marine BONTÉ. Cette saison, Marine dispense ses cours le vendredi soir avec deux créneaux horaires : 19h30 et 20h30.



La Zumba connaît un franc succès sur le village et Marine, toujours aussi enthousiaste, confie : « J'ai pu voir, à nouveau cette année, que les élèves sont très motivées dans les cours et qu'elles mettent l'ambiance. Nous partageons un plaisir commun ! Certaines m'ont même dit qu'elles relâchent ici la pression de la semaine. Elles me transmettent leur énergie et réciproquement. »

L'année est très vite passée. Cet automne, Marine a proposé à ses élèves un stage auquel elle participait sur Agen. Les adhérentes ont également répondu présent lors du Téléthon, en décembre, à Brax. Pour clôturer la saison en beauté, EnKdance renouvellera sa participation à la fête du village le dernier week-end de juin. L'animation Zumba® se déroulera à la salle des fêtes le dimanche 28 juin à partir de 15h30. Yannick reviendra tout spécialement pour l'occasion entourer de Marine et d'autres intervenants. Ils vous feront bouger, danser, vous éclater durant 1h30. Rejoignez-nous en vous inscrivant auprès de Marine ou au : 06 87 09 49 94 / elamari@sfr.fr. Le tarif est de 10 € et 7 € pour les enfants de -12 ans.

Dynamique Braxoise

L'association Dynamique Braxoise est heureuse de vous convier à la deuxième édition de ses Marchés Artisanaux les vendredis 26 juin et 24 juillet 2015 sur le parking du Centre Commercial.

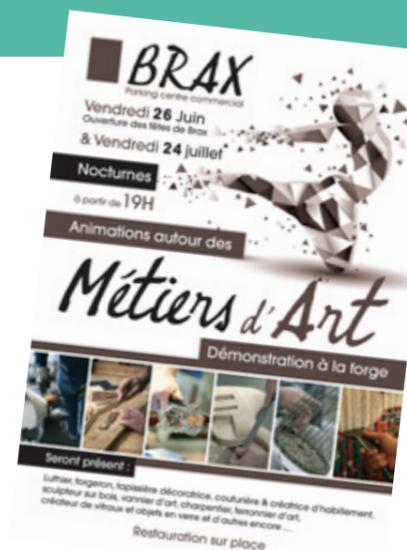
Seront présents de nombreux artisans d'art locaux, bijoux, création de vêtements, ferronnerie, ébénisterie... qui seront heureux de vous faire découvrir leurs univers et de vous offrir des démonstrations de leurs savoirs faire.

Pour agrémenter votre visite autour des artisans exposants locaux, un point restauration ainsi qu'une buvette vous seront proposés.

Les artisans désireux de venir participer à ces manifestations sont invités à contacter les personnes en charge de la communication au sein de l'association Dynamique Braxoise :

Sandra TUO (05 53 95 72 11) / Aude MARASSE (06 23 80 90 17) ou par mail : dynamique.braxoise@gmail.com.

 dynamiquebraxoise



Brax créations

Notre 1^{re} exposition de l'année se sera déroulée les 16 et 17 mai quand vous aurez les nouvelles du petit Braxois. Le marché de l'avent a été une réussite et nous sommes heureuses d'accueillir toujours autant de visiteurs.

Nous élargissons le cercle des exposants et cette année encore de nouveaux « artisans d'art » nous rejoignent, Nos ateliers préparent toujours de nouvelles réalisations, mais nous souhaitons aussi vous faire découvrir des techniques différentes dans les loisirs créatifs.

Rendez-vous est pris les 28 et 29 novembre pour le marché de l'avent 2015.

Raymonde SIGAUD - Présidente de BRAX Créations



BRAX EN FÊTE

26 / 27 / 28 JUIN

VENDREDI 26

FÊTE FORAINE parking de la Mairie

À partir de 18h30 centre commercial
MARCHÉ D'ARTISANAT D'ART
organisé par la «Dynamique Braxoise»

SAMEDI 27

FÊTE FORAINE

SPECTACLE DE DANSE DE SALON,
DANSE TAHITIENNE ET DANSE
COUNTRY avec initiation

REPAS : entrée, ½ magret au feu de bois et sel
de Guérande, légumes, fromage, dessert.

Adulte : 14 € - enfant : 7 €
réservation avant le 26 juin

au 06.77.56.26.01 ou
comitedesfetesdebrax@yahoo.fr

À partir de 23h00

FEU D'ARTIFICE ET BAL

DIMANCHE 28

VIDE-GRENIERS / BROCANTE
EXPOSITION PHOTOS - PEINTURE
EXPOSITION MOTOS DE COLLECTION
(toute la journée)

FÊTE FORAINE

APÉRITIF OFFERT PAR LE COMITÉ DES FÊTES

MESSE

ZUMBA

HAND FIT

MULTIRANDO

CHANSON

RESTAURATION ET BUVETTE

Pour tout renseignement et inscription
au vide-greniers : 05 53 68 70 00 H.B.

Toute la journée
animation avec
la DISCO
AMBIAM'S

Liaison S3 / G4 / G8 – Rocade Ouest

Après la liaison Beauregard-RD 813 (rocade Sud-Est de l'Agglomération d'Agen) achevée en 2012 sur le Rive Droite, l'amorce de la rocade Ouest d'Agen viendra relier d'ici 2016, la RD 656 à Roquefort à la RD 119 à Brax).



DESCRIPTIF DES AMÉNAGEMENTS

■ Création d'une **voie nouvelle de 1,4 km** allant de la RD656 (rond-point Fonroche) jusqu'à la RD119 (Déchetterie Brax) en passant à l'arrière de Walibi

■ Création de **deux giratoires de raccordement** sur chaque route départementale

■ Création d'une **voie verte en parallèle** (voie mixte permettant d'accueillir piétons et cycles) associée qui a vocation à devenir le GR de St Jacques de Compostelle

Des aménagements sont prévus de manière connexe :

■ sur Brax, **création d'un giratoire au croisement de la RD119 à la RD292** afin de sécuriser l'entrée de ville, desservir les lotissements existants et permettre un accès aux véhicules se rendant sur le TAG.

La Commune de Brax a la volonté, quant à elle, de mettre en œuvre un schéma d'aménagement de circulations douces cohérent, maillant le territoire communal avec notamment comme objectif la sécurisation des flux piétons et cycles au droit des axes routiers très fortement fréquentés et la connexion de son bourg avec la voie verte au droit du canal.

Dans ce cadre, elle souhaite commencer à aménager une piste cyclable sur la RD 119 (sur une longueur de 300 m), entre le giratoire nouvellement créé par l'Agglomération d'Agen et l'entrée du centre commercial. Cette piste se fait ainsi dans le prolongement de celle aménagée par l'Agglomération d'Agen. La commune souhaite également réaliser un cheminement de raccordement entre le lotissement « Le Clos du barbier » et le carrefour du centre commercial, ainsi que la pose de bordures pour finaliser l'aménagement de cette partie de la départementale 119.

■ sur Estillac, **la requalification de la RD656 entre le giratoire de Walibi et le futur giratoire « Fonroche »** en voie plus urbaine d'entrée d'Agglomération, soignée esthétiquement et sécurisée pour cycles, piétons et riverains.

UNE LIAISON ESSENTIELLE À PLUSIEURS TITRES

1. Une volonté d'améliorer la sécurité.

Le croisement « Fonroche » (Estillac/Roquefort) est dangereux et la création des 2 ronds-points de raccordements sur la RD 119 et la RD 656 permettra de sécuriser la circulation des automobilistes.

2. Une volonté de fluidifier la circulation sur ce secteur

La création de cette voie nouvelle permettra de désengorger ce point noir qu'est le rond-point de la Demi Lune, de fluidifier la liaison Brax-Roquefort mais également de mettre en connexion aisée les 3 villages d'Estillac, Roquefort et Brax

3. Un éco-projet de qualité

Le choix a été fait de privilégier des aménagements de qualité pour accompagner au mieux l'intégration de cette infrastructure dans son environnement (végétalisation, coupure visuelle pour les lotissements à proximité...)

La création d'une voie verte en parallèle (entre le Parc Walibi et la route créée) permettra de relier les communes de Brax et de Roquefort à pied ou à vélo en toute sécurité. Un passage est également prévu sous la rocade pour permettre à la voie verte de venir se raccorder à tous les quartiers urbanisés de Roquefort et de Brax

4. La première étape du programme d'infrastructures en Rive Gauche

Cette voie nouvelle est le premier maillon du grand contournement Ouest d'Agen qui se poursuivra dans les prochaines années par le Barreau et le Pont de Camélat. L'objectif est de relier de manière plus rapide et plus sécurisée la RN 21 à l'autoroute A62 via le second échangeur qui verra le jour en 2016.

L'amorce de la Rocade Ouest et ses aménagements connexes permettront enfin de desservir le Technopole Agen-Garonne dans les meilleures conditions de sécurité.

ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Maître d'ouvrage : Agglomération d'Agen

Coût des travaux : 7,3 M€ HT partagé à parts égales entre l'État, le Conseil général et l'Agglomération d'Agen

Coût global du projet :

Travaux, études et foncier : 10 M€

Planning général des travaux :

- Démarrage par le giratoire sur Brax (croisement de la RD292 et de la RD119) à l'été 2015
- Requalification de la RD656 = novembre 2015 à mars 2016
- Création de la voie nouvelle = octobre 2015 à septembre 2016

